

Réunion du 2^{ème} conseil d'école : mardi 12 mars 2024

1- Rentrée 2023

➤ Présentation des membres du conseil d'école :

Secrétaire de séance : équipe municipale

- Mme Karine PIFFETEAU est en arrêt maladie pour une durée assez longue et est remplacée par madame Pépin jusqu'à son retour.

➤ Effectifs actuels :

PS - MS	MS - GS	CP/CE1	CE2/CM1	CM1/CM2
Mme PIFFETEAU Mr CHESNEU	Mme BIREBENT	Mr GUILLEMAIN Mme ALIBERT	Mme JALAI	Mme MATHE-SAGOT Mr CHESNEAU
15 PS + 9 MS	8 MS + 16 GS	10 CP + 11 CE1	14 CE2 + 12 CM1	4 CM1 + 21 CM2
24 (-2)	24 (-1)	21	26	25

Soit un total de **120 (-3) élèves** par rapport au mois de novembre, pour **94 familles**.

➤ Prévisions pour la rentrée 2024 :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
13	15	17	16	10	11	14	16	112
45			67				112	

Pour les primo inscriptions, ce décompte ne prend en considération que les enfants nés sur la commune.

2- Projets pour l'année 2023-2024

➤ **Gymnase de St Maxire** : 6 créneaux par classe : le vendredi matin

- 6 séances (3+3) périodes 1 et 2 : du 6 octobre au 24 novembre pour les CE2-CM1 et CM1-CM2 **Fait**
- 6 séances période 4 : du 8 mars au 12 avril pour les PS-MS-GS. **En cours**

Le transport et la location de la salle sont pris en charge par la municipalité.

➤ **Piscine** : le projet concerne la classe des CP-CE1 (21 élèves) : du vendredi 25 novembre au vendredi 26 janvier (8 séances/ 1 par semaine). 8 personnes sont habilitées ce qui va permettre une rotation des accompagnateurs en plus des maitres-nageurs. L'objectif est de se familiariser avec le milieu aquatique. **Fait**

Le transport est pris en charge par la municipalité, les entrées à la piscine sont gratuites (pris en charge par la CAN).

- **Prix des incorruptibles** : (=prix de littérature de jeunesse) Une sélection de livres est soumise au choix des élèves, selon leur niveau. Les votes ont lieu au mois de mai. De la maternelle au CM2. *Achat des livres = 490 € pris en charge par la coopérative.* **En cours**

- **Ecole et cinéma** : Classes des CP-CE1 + CE2-CM1 Les élèves iront voir une sélection de films (3 = 1/trimestre) au CAC à Niort.
 - **« Petite maman »** de Céline Sciamma, le 23 novembre **Fait**
Entrées 2€65X47= 131,60€ + transport 216 € soit 347,60€ pris en charge par la coopérative.
 - **« Les aventuriers »** 5 courts métrages en NB **Fait**
Entrées 2€65X46= 128,80€ + transport 216 € soit 344,80€ pris en charge par la coopérative.
 - **« Ponyo sur la falaise »** de Hayao Miyasaki

- **Spectacles vivants** :
 - En partenariat avec le CAC de Niort. « *Jamais Dormir* » de Baptiste Amann. Le vendredi 19 janvier pour les élèves du CP au CM2 (2 représentations) **Fait**
Cout de la représentation = 5€ X 71 = 355 € pris en charge par la coopérative.
 - Tous en scène : **A venir** :
 - Le jeudi 2 mai pour les classes maternelles : « *Toundra* » compagnie les explorateurs.
 - Le vendredi 3 mai pour les classes élémentaires : « *Les mangeurs de mots* » compagnie parolata sung.*Le transport est pris en charge par le CSC, les entrées 3,50 par élèves pris en charge par la coopérative soit 420 €.*

- **Assistante d'anglais** : des vacances de la Toussaint jusqu'au 29 avril. Elle est présente tous les lundis matin et intervient principalement du CP au CM2. **En cours**
Les coûts de transport sont à la charge de l'école environ 70€.

- **2 Interventions de la ligue de l'enseignement sur le harcèlement pour la classe des CE2-CM1** **Fait**

- **Fabrication de nichoirs** : Classes des CP-CE1 et CE2-CM1 : projet en partenariat avec la fédération des chasseurs. Une intervention sur l'observation des oiseaux autour de nous le matin. Assemblage de nichoirs l'après-midi **à venir** : le jeudi 21 mars.
Pris en charge par la fédération de chasse.

- **Permis piéton (CE2) et internet (CM1-CM2)** : Intervention de la gendarmerie de Champdeniers. **A venir : 4 dates : 13 mars, 4 avril, 29 avril et 2 mai.**

- Echanges avec une classe de La Chapelle Bâton : En cours
- Défi messageries : Fait
- Projet en anglais avec monsieur Vinet professeur du collège qui intervient pendant 6/7 séances le jeudi. Ecriture d'un album. En cours
- **Projet sports :**
 - Handisport 79 : 2 activités : en fauteuil et déficient visuel + une sensibilisation par classe : des GS au CM2, à venir : le vendredi 29 mars
318 € pour la journée d'intervention pris en charge par la coopérative.
- **Sortie de fin d'année : pour les deux classes maternelles : acrobranche 274€ + poney 788€ = 1062€ + 168 € de transport = 1230€ A venir : le vendredi 7 juin**

3- Questions diverses

Fête des écoles :

Le 22/06/2024. Le thème sera les J.O. Il n'y a pas d'intervenant extérieur.

La structure en plastique des maternelles cassée est toujours dans la cour, entourée de rubalise.

A quand un remplacement de cette structure ?

La municipalité a constaté l'état dégradé de cette structure. Des rubalises ont été mises en place pour interdire l'accès aux enfants. Nous sommes en période de préparation du budget. Nous allons réfléchir à l'achat d'une structure plus pérenne. On doit pouvoir éviter le plastique.

Nous aimerions revenir sur les différents incidents qu'il y'a eu et notamment la communication associée.

Comment se fait-il que les parents n'aient pas les informations lors des incidents ? Y'a-t-il un échange entre les agents - instits - enfants ?

En février, nous avons reçu un mail venant de la mairie pour nous signaler un problème de comportement avec notre fils, qui s'était déroulé fin novembre.

Nous ne contestons pas du tout qu'il y ait eu un problème mais nous ne comprenons pas pourquoi nous n'avons pas été prévenus au moment des faits, directement par les personnes qui surveillaient par le biais d'un mot dans le carnet de liaison ou de vive voix.

Et le savoir 3 mois après les faits, c'est un peu compliqué pour reprendre ça avec notre fils.

Nous avons rencontré Mr Guillemain très rapidement et il a été mis au courant de ces mails après nous alors qu'il est le directeur de l'école.

Nous ne comprenons pas cette façon de faire et de communiquer de la part de la mairie. C'est un peu violent.

N'y aurait-il pas une autre façon de communiquer, plus réactive, de façon à pouvoir reprendre ça tout de suite avec notre enfant. Les parents relatent l'incompréhension sur les délais entre les faits et le courrier. Il en découle la difficulté d'intervention auprès des enfants.

La municipalité précise que ce sujet a été développé lors de la réunion de la commission scolaire du vendredi 8 mars. Elle rappelle qu'elle a effectué un regroupement des incidents relevés sur le dernier quadrimestre de l'année 2023. Elle a adressé pour informer les parents. Il s'agit d'incidents. Les faits les plus graves sont l'objet des cartons rouges. Les incidents même mineurs qui impliquent les enfants sont inscrits sur le registre.

Certains parents ont considéré que le délai d'information était trop important.

Il est convenu de mettre en place un flyer qui sera adressé aux parents par la pochette à chaque incident constaté.